

# Le contrat de rivière Lesse

## Le courrier de la Lesse de novembre 2011—N°32

### « Au fil de l'Eau »

**La journée de travail « Au fil de l'eau : des actions provinciales pour une gestion intégrée »**, organisée par le Collège provincial de Namur (et plus spécifiquement Jean-Marc Van Espen, député en charge de l'environnement et des services techniques), a eu lieu le 21 octobre dernier à Braibant (Ciney).

Tous les exposés de cette journée, ainsi qu'une brochure pratique et synthétique éditée par la Province et intitulée « Les Cours d'eau non navigables : quelles autorisations pour quels travaux ? » sont consultables et téléchargeables sur [www.province.namur.be](http://www.province.namur.be).

Rappelons que la Province de Namur est un partenaire actif des six contrats de rivière de son territoire — qu'elle soutient financièrement — en tant que gestionnaire de quelque 1.350 kilomètres de cours d'eau de 2e catégorie.

### Qualité des eaux en Wallonie

**Le colloque sur la surveillance de la qualité des eaux en Wallonie 2007-2009**, organisé par les services concernés du SPW-DGO3 a eu lieu à Namur le 27 octobre dernier.

Deux niveaux de surveillance de la qualité de l'eau sont exigés par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) pour évaluer le bon état par masse d'eau, suivant des paramètres très précis :

- pour les eaux de surface : évaluation du bon état écologique suivant des indicateurs biologiques (macro-invertébrés, macrophytes, diatomées, poissons), physicochimiques et hydromorphologiques, et évaluation du bon état chimique (substances de référence dans les annexes IX—X de la DCE)
- pour les eaux souterraines : paramètres chimiques ou quantitatifs.

C'est la DGO3 qui est chargée de mettre en œuvre ces réseaux de surveillance pour la Wallonie et plus particulièrement, d'une part le Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE)- Direction des Eaux de surface (DESu) et Direction des Eaux souterraines (DEso), et d'autre part le Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA)- Direction de la Nature et de l'Eau (DNE).

L'intérêt de cette journée fut de croiser les résultats obtenus par ces différents services au cours du premier cycle de trois années de ce réseau de surveillance (de 2007 à 2009). Tous ces résultats devraient être en ligne sur le site du SPW en décembre, renseignements plus précis dans notre « Courrier de la Lesse » de décembre.

Les contrats de rivière sont parfois amenés à collaborer pour compléter ces résultats, lorsque des analyses complémentaires doivent être faites dans le cadre de l'exécution du programme d'actions.

### Saviez-vous que...

L'eau de Javel contient du chlore très facilement libérable (labile pour les chimistes). Lors de son utilisation puis de son rejet avec les eaux usées, le chlore libéré se combinera facilement avec certaines molécules organiques pour former des "organochlorés", composés toxiques, persistants et qui peuvent donc avoir un effet cumulatif dans les chaînes alimentaires. Certains d'entre eux sont cancérogènes et/ou mutagènes.

Si les eaux usées sont évacuées vers une fosse septique, l'apport régulier d'eau de Javel peut compromettre les équilibres biologiques de la fosse et donc son bon fonctionnement.

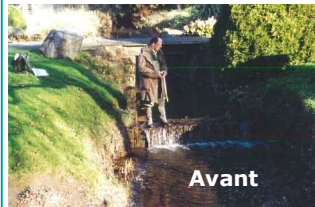
(Source : [www.innovalor.com](http://www.innovalor.com))

Pour nettoyer, le vinaigre constitue une alternative plus respectueuse de l'environnement. Pour blanchir le linge, vous pouvez utiliser du bicarbonate de soude.



### Action 843 : Résoudre un obstacle à poissons sur le Ri Doyen

Un obstacle à poissons causé par un seuil artificiel et situé dans une propriété privée à la confluence du ri Doyen et de la Lesse, a été levé par le Service Technique Provincial de Namur — service des Cours d'Eau — cet automne : ce travail complète les travaux déjà effectués par la société de pêche « Comité Royal de l'Amicale des Pêcheurs de la Lomme et de la Lesse » et rétablit la connectivité entre le Ri Doyen et la Lesse.



Avant



Maintenant

### Agenda

**Le mardi 15 novembre** : séminaire « La recherche en appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau » de 9h30 à 17h30 au campus d'Arlon —Avenue de Longwy, 185 à 6700 Arlon. Droits d'inscription : 30€ (gratuit pour les étudiants). Infos au 063/23.08.06 ou [celine.jacmain@ulg.ac.be](mailto:celine.jacmain@ulg.ac.be)

**Le mercredi 16 novembre : 1)** Module d'information sur la gestion des berges (bétail, plantes invasives, théorie et étude de cas) par le GAL « Racines et Ressources » de 9h à 12h30, rue de la Converserie, 44 à 6870 Saint-Hubert. Info: Lionel Van Den Abeele 061/325381 ou [lionel.vda\\_gal@live.be](mailto:lionel.vda_gal@live.be)

**2)** 1ère journée d'étude du projet GISER (Gestion Intégrée Sol, Erosion, Ruissellement) de 8h45 à 17h à l'espace Senghor, passage des Déportés, 1 à Gembloux. Inscription : par tél au 081/62.21.71 ou [nathalie.pineux@ulg.ac.be](mailto:nathalie.pineux@ulg.ac.be)

**Le mercredi 30 novembre** : 3èmes Assises provinciales de la Propreté de 13h30 à 17h aux Ateliers du Saupont—ZI de Lonnoix, 2 à 6880 Bertrix. Une organisation de la province de Luxembourg et de l'AIVE. Inscriptions: par tél au 063/21.26.48 ou cellule.dd@province.luxembourg.be.

Contrat de rivière Lesse, ASBL

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort



Tél. : 084-222 665

[crlesse@skynet.be](mailto:crlesse@skynet.be)

[www.contratderivierelesse.net](http://www.contratderivierelesse.net)